

Yougoslavie refusant de leur accorder le statut de membres à part entière, la Croatie et la Slovénie se sont vu accorder, à titre provisoire, celui d'observateurs.

Une quatrième conférence d'examen, qui a duré trois mois et s'est conclue en juillet par une réunion au sommet, s'est ouverte à Helsinki le 24 mars 1992. L'objectif en était de préparer l'ébauche d'un nouveau programme en matière de sécurité collective afin de faire, éventuellement, de la CSCE le premier garant de la sécurité dans l'Europe de l'après-Guerre froide. À l'ouverture de la réunion au sommet, il a été décidé d'accorder à la Croatie, à la Slovénie et à la Géorgie le statut de membres à part entière. La CSCE regroupe donc maintenant cinquante et un États.

Pour faire suite aux mesures prises concernant la crise du Nagorny-Karabakh, les ministres des Affaires étrangères de la CSCE, qui se sont réunis pendant les trois premiers jours de la conférence d'examen, ont décidé d'envoyer sur place leur collègue tchèque qui, en outre, préside la CSCE, pour qu'il essaie de négocier un cessez-le-feu qui serait une première étape vers une conférence de paix qui se tiendrait ensuite à Minsk, le plus tôt possible. De plus, tous sont convenus que la CSCE devrait pouvoir décider de l'utilisation de forces de maintien de la paix. Quatre groupes de travail se penchant respectivement sur les institutions, les problèmes de sécurité (limitation des armements), les droits de la personne, les questions économiques et l'environnement ont entrepris de définir les principes du nouveau schéma directeur.

La conférence d'examen s'est donc terminée, les 9 et 10 juillet, par une rencontre au sommet des dirigeants des pays membres de la CSCE. La veille, il avait été décidé que la Yougoslavie ne siégerait pas aux réunions de la CSCE jusqu'en octobre. Il s'agissait là d'un compromis entre la Russie et les États-Unis. Ces derniers souhaitaient une suspension indéfinie, ce à quoi s'opposait la Russie. Il faudra donc un nouveau consensus en octobre pour prolonger la mesure prise à l'encontre de la Yougoslavie. En échange de cette concession, la Russie a donné son agrément à la partie du document final de la conférence d'examen demandant que l'on s'entende rapidement sur un calendrier de retrait des troupes stationnées dans les pays baltes.

Lors de leur rencontre au sommet, les parties ont approuvé par consensus le document intitulé *Les défis du changement* préparé par les groupes de travail au cours des trois mois précédents. Par ce document, elles donnent à la CSCE le droit d'employer des forces de maintien de la paix et des ressources mises à sa disposition par des membres de l'OTAN et de l'ex-Pacte de Varsovie pour surveiller l'application de